

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 707

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 39

Au début de l'alinéa 10, substituer au mot :

« Cette »

le mot :

« La ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.